

Meilleurs Vœux 2018



Commune de Seilhac

► LA LETTRE DU MAIRE

Janvier 2018



Mes cher(e)s ami(e)s,

Une année s'achève. Comme tous les ans à cette époque, je me permets de faire un bilan d'ensemble pour notre commune. D'autant plus que nous sommes à mi-mandat, sans grande certitude sur le temps qui reste à

cette mandature : 2020 pour ce qui était prévu, 2021 selon les bruits de couloir correspondant à des logiques électorales qui nous échappent...

△ "CONTRE VENTS ET MARÉES"... POUR QUE VIVE SEILHAC !

Notre cité continue à se débattre avec ses difficultés financières, et ce ne sont pas les brutales décisions prises cet été par le gouvernement (annulation de crédits dédiés à la ruralité, baisse des contrats aidés) et certaines dispositions budgétaires pour 2018 (baisse des dotations de fonctionnement de 13 milliards d'euros, suppression de la taxe d'habitation, bouleversement dans le financement du logement social) qui vont améliorer les affaires de notre petite ville ! Il faut savoir que les baisses successives de nos dotations d'État représentent

aujourd'hui 95 000 euros (par rapport à 2014) ! Vous comprendrez aisément que sur un budget de fonctionnement de 1 500 000 euros, la difficulté approche l'insurmontable...

Dans ce contexte plutôt "agressif", l'État cherche à désigner, comme responsables de la dette française, les collectivités territoriales et notamment les communes. Je ne peux que m'insurger contre cet état de fait. Effectivement, si les maires que nous sommes acceptent bien volontiers de participer au redressement des finances de notre pays (quoi de plus normal), ils ne souhaitent pas être stigmatisés en tant que mauvais gestionnaires, même si par le passé des grosses erreurs ont été commises.



Il en va de la vie de nos cités, surtout en milieu rural. Moins de dotations, c'est moins d'investissements, moins de moyens pour rendre la vie de nos concitoyens plus agréable, moins de services publics, des travaux reportés pour nos infrastructures et bâtiments communaux dont le coût augmentera avec le temps, et c'est moins de culture et d'aides aux associations qui sont le ciment de notre ruralité.

Ajoutons à cela la loi NOTRe qui, sous couvert d'économie, donne des compétences et des pouvoirs insensés et exorbitants aux communautés de communes et d'agglomérations. Ces dernières, avec de belles formules toutes faites (mutualisation, équité, égalité des territoires...), mettent ainsi insidieusement à genoux nos communes et obligent les élus de terrain que nous sommes à se débattre avec l'énergie du désespoir pour continuer à faire vivre nos territoires. Nous sommes très loin du concept de la "libre administration des communes" que les lois de décentralisation nous accordaient.

Dernier fait en date, la perte de la compétence Assainissement qui va encore compliquer notre gestion communale. Perte d'une recette de 120 000 euros et surtout la perte d'un excédent annuel de 40 000 euros avec, pour seule compensation, une dotation dérisoire de 11 000 euros... Pendant combien de temps les communes vont-elles accepter de se faire spolier et servir de variable d'ajustement financière ?

Malgré ces "humiliations", les élus communaux que nous sommes travaillent pour vous. Améliorer l'ordinaire et faire en sorte qu'avec les moyens dont nous disposons la vie à Seilhac reste des plus agréables.

△ 2017, ANNÉE CHARNIÈRE POUR TROIS IMPORTANTS CHANTIERS POUR NOTRE CITE...

La sécurité routière en premier lieu

À la suite de la mise en place d'une commission communale comprenant la gendarmerie, les pompiers, les parents d'élèves de maternelle, primaire et collège, le conseil départemental et les élu(e)s Seilhacois(es), il a été décidé certains aménagements de sécurité.

■ Premier secteur concerné, l'avenue Jean Vinatier dans toute sa longueur, sur laquelle ont

d'abord été installés deux plateaux de ralentissement, un en entrée de bourg à hauteur du supermarché, un autre devant le collège. Puis ont été supprimés les stationnements en épi face à la mairie, remplacés par des places longitudinales, ce qui permet de laisser un passage entre mur et voitures, pour que les nombreux piétons qui circulent dans cet environnement soient plus en sécurité.

■ Dans la foulée, le carrefour de la trésorerie a été reconsidéré avec la création d'un giratoire et d'un autre plateau ralentisseur pour tempérer l'ardeur des conducteurs et ainsi sécuriser ce secteur très fréquenté.



Le plan d'aménagement du bourg (PAB) en second lieu

Après une étude approfondie et des travaux préliminaires de remise à niveau des réseaux (assainissement, eau potable), et à la suite d'une première tranche de travaux réalisée en 2016 (parking de 48 places, toilettes publiques et dissimulation d'un point d'apport de déchets ménagers), ont pu être effectués les travaux de réhabilitation de la rue et du parvis de l'église "Notre Dame" : réfection de la chaussée et du

cheminement piéton en partie protégé, ainsi que la création de places de stationnement à proximité de l'entrée de l'église, qui seront réservées aux familles lors des différentes cérémonies.

Dans le même temps et sur les projets de Tulle Agglo, la rue du cimetière a été réhabilitée jusqu'au "pont Lafarge".

Enfin troisième chantier d'importance, l'abandon de l'ancien mode de chauffage au centre de loisirs

Nous avons changé celui-ci, qui était d'origine (électrique au plafond), par un chauffage central au gaz de ville qui, lié à la rénovation de toutes les menuiseries, devrait apporter un confort certain aux utilisateurs de cette structure, sans compter que ce type d'investissement est susceptible de générer à moyen et long terme des économies relativement importantes pour la commune.

Bien sûr, ces trois chantiers désormais terminés doivent en appeler d'autres, surtout en matière de sécurité routière. Constatant que les utilisateurs de nos voiries n'ont pas des comportements toujours raisonnables, nous nous voyons dans l'obligation, pour le bien de tous, de les contraindre à respecter les règles élémentaires de savoir-vivre.

Mais 2017 n'a pas été qu'une année de gros travaux ! Dans le désordre, je pourrais également citer, au profit des écoles, l'achat d'un tableau blanc numérique (TBI), le renouvellement de tables et de chaises pour une classe de l'élémentaire, et pour ce qui est des services techniques, l'investissement dans une balayeuse de voirie, une machine à désherber et différents matériels afin d'être en adéquation avec notre engagement "zéro phyto". Il ne faut pas oublier le vote de budgets pour autoriser aussi des travaux visant à satisfaire aux exigences de la loi accessibilité, de même que divers travaux inhérents à la remise à niveau de nos infrastructures communales et pour permettre le bon fonctionnement de notre médiathèque...

△ ALORS 2018... ANNÉE DE "VACHES MAIGRES" ?

Au vu de mes propos... c'est naturellement la bonne question à se poser ! Effectivement, les investissements en 2018 seront des plus restreints... mais ils vont quand même exister !

Même si, à l'heure où j'écris ces quelques lignes, la municipalité n'a pas encore fait d'arbitrages sur le budget de l'année qui débute. Je peux toutefois annoncer quelques chantiers soumis à la réflexion : je parle de la rénovation du toit et du mur de l'abside de notre église, ainsi que de la réfection de la toiture de la sacristie, le conseil municipal ayant voté en fin d'année une délibération actant la volonté des élus d'avancer sur ce projet. Et puis, il y a la toiture de notre gymnase qui a été mise à mal par la tempête "Zeus". Concernant ces deux projets, un contrat territorial d'aménagement (CTA), a été déposé auprès du conseil départemental. De plus, nous ne pourrions pas éviter de nouveaux investissements dans nos écoles, pour nos services techniques ainsi que certains aménagements au service de nos associations et de l'accessibilité pour laquelle nous nous sommes engagés avec l'État.

Pour le reste des investissements, il faudra évaluer, choisir, trancher, afin d'avoir à la sortie un budget équilibré, d'une sincérité exemplaire, qui ne prêterait aucune remarque de la part des services de l'État. Bref, une lourde responsabilité pour vos élus qui sauront, j'en suis convaincu, faire les bons choix, comme ils ont su le faire depuis de nombreuses années.



Les années passent et ne se ressemblent pas, elles nous laissent des goûts amers ou bien le cœur léger, c'est selon, mais jamais dans l'indifférence. 2017 s'en va, comme il était venu, avec son lot de craintes, de questionnements, d'inquiétudes légitimes ou non, de douleurs et de joies.

Que faut-il attendre de 2018, les meilleures choses certainement, pour vous, vos familles,

vos voisins, vos amis, celles et ceux qui comptent pour vous. Sans ambages ni faux-semblants, sans aucune malice, c'est très sincèrement que je vous souhaite à tous, Seilhacoises, Seilhacois, une excellente année 2018... santé, bonheur, prospérité. Bien à vous.

Marc GERAUDIE
Le Maire

*Une très bonne année 2018
à tous les habitants de Seilhac*